



Contrat de location no du Chalet Unter-Moos à Jaun

Ski-Club Biffé Botterens

c/o Olivier Rime

Case postale 46

1636 Broc

079 306 28 00

info@skiclubbotterens.ch

Contacts	Responsable de la location :	Adresse de facturation : Idem
Dates de réservation		
Nombre de personne	Adultes :	Enfants :
A) Forfait 2 jours (dont une nuit)	Jusqu'à 20 personnes Prix de base : CHF 400.00	
B) Prix par nuitée	Dès la 21ème personne Adultes : CHF 17.00 (dès 16 ans) Enfants : CHF 10.00 (de 6 à 15 ans)	
C) Forfait 1 jour	Jusqu'à 20 personnes Prix de base : CHF 250.00 Dès la 21ème personne Adultes : CHF 10.00 Enfants : CHF 5.00	
D) Frais liés aux charges	Tarif <i>estival</i> (1er avril au 30 septembre) CHF 65.00 par jour Tarif <i>hivernal</i> (1er octobre au 31 mars) CHF 85.00 par jour	
E) Taxe de nuitée	Adultes : CHF 3.00 la nuit/personne Enfants : gratuit	
TOTAL		
Acompte <i>Pour les groupes hors Suisse, le montant total du contrat est à verser à la signature.</i>		
25% du total mais au minimum CHF 250.00 à verser à la signature du contrat. L'acompte sert à couvrir d'éventuels dommages ou complément de nettoyage en cas de remise du chalet non conforme à la checklist de fin de séjour. A la fin de votre séjour, une facture sera établie et le locataire s'engage à régler la totalité du montant dans un délai de dix jours. L'acompte est déductible totalement ou partiellement du montant total. La réservation est effective à la réception du montant de l'acompte fixé dans le présent contrat.		Banque Cantonale de Fribourg 1701 Fribourg IBAN : CH81 0076 8250 1242 6390 1 Ski-Club Biffé Botterens 1652 Botterens

Contrat établi en 2 exemplaires, le

Le bailleur
Olivier Rime

Le preneur de location

Accès au chalet	Environ 15 minutes à pied depuis le parking pour arriver au chalet. Le chemin pour monter au chalet n'est pas goudronné. Si le temps et les conditions météorologiques le permettent, vous pouvez monter avec une bonne voiture 4x4 (style Jeep) avec petites vitesses . Il est impératif de prendre le chemin mentionné sur le plan (transmis à part). Il y a une route goudronnée en contrebas du chalet qui est réservée uniquement à l'usage des bordiers agriculteurs. Merci de transmettre l'information à l'ensemble des personnes de votre groupe.
Boissons	Possibilité d'acheter différentes boissons sur place avec demande préalable.
Camping	Tout campement à l'extérieur du chalet et sur les parcelles alentours est strictement interdit.
Frais pour temps d'attente et pour tout déplacement inutile de notre concierge	Un retard de 30 minutes est permis pour le check in et le check out. Si le temps d'attente excède les 30 minutes, un montant de CHF 30.00/heure vous sera facturé. Tout déplacement inutile ou abusif au chalet de notre concierge ou d'un de nos membres sera facturé 30.00/heure.
Inventaire	L'inventaire sera fait à l'arrivée et au départ. Le matériel cassé ou manquant sera facturé.
Lave-vaisselle	A la fin de votre séjour, une vidange du lave-vaisselle et le nettoyage du filtre sont à effectuer.
Membres du ski-club	Un accès au chalet est accordé aux membres du ski-club selon entente préalable avec le locataire.
Nettoyages / état	Les locaux doivent être rendus en parfait état de propreté. Tous les dégâts commis et les frais de nettoyages supplémentaires seront facturés en sus.
Parking	Parking Chalet Unter-Moos, Sattelbachstrasse, 1656 Jaun Coordonnées GPS : 46.60817205244831, 7.280968028531077
Personnes à mobilité réduite	Le chalet et ses alentours ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite.
Remise des clés	L'heure d'arrivée pour la remise des clés est à communiquer la semaine précédant la location par e-mail au responsable des locations Chalet Unter-Moos à l'adresse info@skiclubbotterens.ch . Pour le check out, l'heure est à confirmer à la personne qui vous aura remis les clés.
Responsabilité civile (RC)	Le preneur du contrat confirme par sa signature disposer d'une responsabilité civile (RC) qui couvre les éventuels dégâts causés au chalet durant le séjour.
Rupture du contrat	Annulation gratuite jusqu'à 3 mois avant la date du début de la location 3 mois à 1 mois : 100% de l'acompte est facturé et retenu pour les frais de réservation Moins d'un mois : la facture est effective et à payer totalement en retenant le nombre de personnes annoncées

Les dispositions du CCS / CO restent réservées.

A remplir et signer lors du check out. Le Ski-Club établira la facture finale sur ce nombre. La règle des 15% reste réservée.	Nombre de personnes effectives durant le séjour Adultes : Enfants : Signature de confirmation du preneur de location
---	---

Le nombre exact sera communiqué au représentant du Ski-Club à la fin du séjour. Un décompte final sera établi. Un différentiel négatif de maximum 15% entre le nombre de personnes annoncées et le nombre effectif est toléré.

Remarque (s) :